

CMTS



La colère gronde chez les syndiqués (A3)

À Lambton

Un sexagénaire brûlé vif dans son chalet (B2)

La crise irakienne



Annan doit convaincre le Conseil de sécurité (D5)

Thetford

De l'aide aux ex-travailleurs de la B.C. (B1)

Budget fédéral



Quelques cadeaux? (B3)

Météo / A2

DOUX

2

6h34

17h27



26 fév 05 mars 13 mars 21 mars

Jusqu'à 400 emplois

C-MAC lance un projet d'expansion de 25 millions \$ sur cinq ans

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les Industries C-MAC nourrissent des projets d'investissements qui totalisent 25 millions \$ pour les cinq prochaines années.

Ces investissements devraient per-

mettre d'embaucher jusqu'à 400 nouveaux employés, a précisé le président du conseil et chef de la direction, Dennis Wood, hier après-midi, en conférence de presse, à Sherbrooke.

Le vice-premier ministre et ministre d'Etat de l'Economie et des finances, Bernard Landry, qui assistait à cette annonce puisque son gouvernement verse-

ra une aide financière de l'ordre de 6,9 millions \$, a fait un parallèle entre cette annonce d'investissement et celle qui s'est tenue la semaine dernière alors qu'Alcan faisait part de son projet d'aluminerie de 2,2 milliards \$.

«Alcan va investir 2,2 milliards \$ pour créer à peu près le même nombre d'emplois que C-MAC avec ses 25 mil-

lions \$», a-t-il souligné.

La majeure partie de ces investissements devrait se réaliser dans les installations sherbrookoises de C-MAC, encore que M. Wood est demeuré volontairement vague à ce sujet. Il a souligné que les investissements annon-

400 emplois (suite en A2)

TORNADES MEURTRIÈRES



Photolaser AP

De multiples et violentes tornades ont frappé le centre de la Floride, hier matin, détruisant des centaines de maisons et commerces et tuant au moins 38 personnes. Des vents atteignant jusqu'à 330 km/h ont principalement ravagé les comtés environnant Orlando. Un secteur résidentiel de Kissimmee a été sévèrement touché, comme en fait foi notre photo. Il s'agit du plus lourd bilan meurtrier d'une tornade dans toute l'histoire de la Floride. LES DÉTAILS EN A8.

«Le côté humain fait pitié...»

La mère du hockeyeur Philippe Parent blâme les Faucons

Pierre TURGEON
Sherbrooke

«On ressent du dégoût devant tout cela parce que nous sommes impuissants et parce que si nous faisons de la fumée, ça va revenir contre Philippe.»

Lorraine Parent, la mère du joueur des Faucons de Sherbrooke qui s'est effondré dans les marches des gradins du Palais de sports à la suite d'un entraînement samedi, a déballé toutes ses inquiétudes, hier, en commentant l'incident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques pour son fils.

Philippe Parent à qui l'entraîneur Robert Mongrain avait demandé d'aller courir dans les marches après l'entraînement régulier, a fait un peu moins d'un tour avant de se retrouver à bout de force et de s'affaïsser.

«Pourquoi n'y avait-il que Philippe à cet exercice? Avait-il eu un mauvais entraînement? Ce sont des choses que les joueurs savent et, au contraire, Philippe avait fait plus de bande à bande que plusieurs de ses coéquipiers. On comprend que les joueurs ne sont plus des pec-wee, mais on trouve que le côté humain fait pitié chez les Faucons de Sherbrooke», raconte la mère du hockeyeur.

Philippe Parent a été recueilli par des coéquipiers en attendant que les ambulanciers viennent le chercher pour l'amener à l'hôpital où on a diagnostiqué un manque d'oxygène dans son sang à la suite d'un grand effort. En le retournant chez lui, on lui a recommandé de prendre deux journées de repos.

«On sentait que l'entraîneur l'avait à l'oeil, poursuit Madame Parent, mais je pense que nous ne savons pas tout parce que Philippe n'est pas du genre à se plaindre.»

Les Parent ont passé un week-end difficile. Ils ont été en communications régulièrement avec leur fils. «Il n'y a pas de recours contre un entraîneur. Entre la parole d'un entraîneur et celle d'un joueur, on prendra toujours celle de l'entraîneur», affirme madame Parent tout en soulignant qu'ils avaient demandé à Gilles Lupien, l'agent de leur fils, de rencontrer les Faucons. Ce qui fut fait hier soir.

Se forger la tête de l'emploi

Des chercheurs démunis atteignent leur but à l'aide du CIME... et d'eux-mêmes

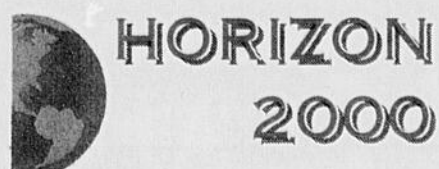
Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les chercheurs d'emploi ne sont pas tous au même point. Certains sont même fort mal en point. Et ils n'ont souvent en commun que leur désir de travailler.

«Nous apprenons à ces personnes à voir qu'elles ont toutes les ressources en elles pour se tailler une place sur le marché du travail... Nous en faisons des gagnantes...», explique la directrice du Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME), Suzanne R. Lalonde.

Le CIME, issu de la récente fusion du Trait-d'Union et du Centre d'aiguillage Estrie, entre dans sa quinzième année. Depuis son ouverture en 1983, cette corporation à but non lucratif s'est concentrée sur l'aide aux personnes vivant des difficultés à intégrer ou à réintégrer le marché du travail.

Au départ, raconte une membre du conseil d'administration, Roberte Berthiaume, le centre aidait des femmes qui avaient longtemps été exclues du marché du travail ou qui n'avaient jamais travaillé. Depuis, la clientèle s'est rajeunie. Elle s'est également



étendue aux hommes mais demeure toujours autant démunie face au marché du travail, a commenté Mme Berthiaume.

Avec un programme de formation et de support d'une durée maximum de huit à douze semaines - plusieurs participants décrochent un travail après leur troisième semaine de formation -, le centre permet à ces personnes de voir plus clair en elles, d'identifier leurs forces et leurs faiblesses, de mieux connaître le marché du travail et de s'outiller pour la recherche intensive et efficace d'un emploi.

«Les résultats sont très intéressants. Selon la dernière relance qui a été effectuée à l'automne de 1996, nous pouvons affirmer que 70 pour cent des personnes se sont par la suite maintenues en emploi pour une moyenne de 26 heures par semaine et pour

un taux horaire moyen de 8,10 \$... En arrivant, 58 pour cent de ces gens étaient absents du marché du travail depuis plus de deux ans; 34 pour cent en étaient absents depuis plus de 10 ans. Et 57 pour cent avaient moins d'un secondaire V...», a expliqué Mme Lalonde.

Depuis son ouverture, a-t-elle ajouté, le centre a développé un bon partenariat avec des employeurs oeuvrant dans des secteurs très diversifiés. «Conscients du potentiel de main-d'oeuvre, plusieurs de ces employeurs utilisent de plus en plus nos services pour s'éviter tout le processus de sélection...»

La période de formation comprend un stage en milieu de travail d'une durée variable selon les apprentissages à faire pendant lequel le centre assure un encadrement et un suivi serrés.

Pour avoir accès aux services du CIME, les chercheurs et chercheuses d'emploi doivent être âgés de dix-huit et plus; être prestataires de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois dernières années (ou les cinq dernières années si la femme a des enfants); ou être prestataires de la sécurité du revenu; et désirer entrer sur le marché du travail et se maintenir en emploi.



Nancy Pelchat, une coiffeuse devenue... mécanicienne.

Les métiers non traditionnels... une avenue trop peu fréquentée (D1)

HONDA



BERLINE ACCORD 1998

298\$ par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord LX 1998 (modèle CG54W) neuve. Échange ou comptant de 2 888 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda du Québec.

Les veuves de chasseurs réclament 2,2 M \$

Elles blâment la SQ et le service d'urgence de Saint-Denis pour le décès de leurs maris tombés à l'eau au lac Montjoye

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

À la suite du décès de deux chasseurs repêchés dans le lac Montjoye le 7 novembre 1996, le Procureur général du Québec et la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton font l'objet de poursuites civiles totalisant plus de deux millions et quart de dollars.

Cela ressort de procédures inscrites en Cour supérieure du district de Saint-François.

MM. Daniel Turgeon, 34 ans, de Saint-Élie-d'Orford, et Marco Barabé, 32 ans, de Saint-Luc, ne seraient pas décédés sans la négligence de la Sûreté du Québec et du service d'urgence de

la municipalité dans cette affaire, prétendent dans leur requête respective leurs veuves qui sont bénéficiaires de leurs successions et réclament une compensation.

On allègue que les deux hommes n'ont été transportés à l'hôpital que plus de trois heures après que des riverains aient entendu leurs cris et donné l'alerte.

Me Sylvain Laguë relate dans cette procédure que les cousins Turgeon et Barabé avaient pris place dans un canot après avoir endossé des vestes de sauvetage vers 07h40 ce jour-là pour aller à la chasse.

Ils avaient parcouru une distance de près de 500 mètres lorsqu'ils se sont retrouvés à l'eau.

A 08h10, les riverains François et

Marcel Hamel ont entendu leurs cris mais sans les apercevoir.

Le couple Hamel est aussitôt rentré chez lui pour appeler la police.

Un premier policier est arrivé sur les lieux 34 minutes plus tard et a dû se rendre chez un voisin pour trouver une paire de jumelles qui lui ont permis d'apercevoir le bout d'un canot sortant de l'eau.

Il a communiqué avec son supérieur qui a dépêché un second policier sur les lieux.

Cet officier a téléphoné aux pompiers de Saint-Denis-de-Brompton et l'assistant-chef l'a assuré avoir accès à une embarcation pour procéder au sauvetage des deux naufragés.

Les pompiers sont arrivés à 09h15

avec un camion d'incendie mais sans embarcation et ils ont dû effectuer des recherches dans le voisinage pendant près de une heure pour en trouver une.

Ils ont mis l'embarcation à l'eau à 10h10 et M. Barabé a été repêché 13 minutes plus tard.

Un policier a entrepris des manoeuvres de réanimation pendant qu'on contactait les services ambulanciers qui sont arrivés 20 minutes après.

M. Turgeon a été ramené au bord du lac trois minutes plus tard et une autre équipe d'ambulanciers a été appelée.

On allègue que le moniteur cardiaque décelait encore une activité électrique au coeur de M. Turgeon.

Les deux naufragés ont été transportés à 11h08 à l'hôpital où on a

constaté le décès de M. Turgeon à midi et 20 et celui de M. Barabé à 13h15 malgré des manoeuvres de réanimation.

Le coroner a indiqué dans son rapport sur cet incident «Je suis porté à croire que si on se porte à son secours rapidement les décès est évité».

Les demanderesse France Dubois et Linda Viens prétendent que leur mari ne serait pas décédé sans les retards rapportés et le manque d'équipement pour une telle intervention.

Elles réclament respectivement des compensations de 700 000 \$ et 800 000 \$ pour pertes de revenus familiaux, 300 000 \$ et 350 000 \$ pour préjudice moral pour elle et leurs deux enfants, 100 000 \$ pour les souffrances de M. Turgeon ainsi que des frais de dépenses.

Clémence inhabituelle dans une affaire d'attouchements

Sherbrooke

Surpris dans une tente par un adolescent en train de faire des choses inconvenantes à sa mère, un homme de 46 ans a bénéficié d'une sentence suspendue pendant deux ans avec 180 heures de travaux communautaires et un suivi thérapeutique.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke, qui a suivi une recommandation des parties.

Le prévenu devra poursuivre sa thérapie avec le psychiatre Pierre Gagné et un psychologue et ne pas communiquer avec la plaignante.

Pendant son sommeil

Me Jean Couture a relaté que cet incident s'était produit le 6 juillet après la consommation d'alcool et de stupéfiants au cours d'une soirée chez des gens à la suite de laquelle son client avait demandé à la plaignante de dormir dans sa tente.

Ces personnes se connaissaient mais il y avait déjà eu une brouille entre elles.

Le prévenu s'est approché de la plaignante pendant son sommeil et s'est porté à certains attouchements sur elle interrompus par le fils de cette dernière qui s'est réveillé.

Me Couture a suggéré une sentence suspendue avec plusieurs conditions pour son client sans antécédents judiciaires, qui a éprouvé des difficultés personnelles et suit maintenant des thérapies.

Le procureur Suzanne Ricard a confirmé qu'il s'agissait d'une recommandation commune.

Le juge Lassonde a souligné qu'il retenait cette suggestion faite par deux avocats expérimentés ayant évalué cette affaire, même si, a-t-il rappelé, l'agression sexuelle entraîne généralement la détention.



C'est en compagnie du vice-premier ministre et ministre des Finances, Bernard Landry, et du secrétaire régional, Claude Boucher, que le président du conseil et chef de la direction, Dennis Wood, a fait part de ses intentions d'investissement.

Imacom, Martin Blache

De 60 à 70 nouveaux employés dans les 6 à 12 prochains mois

Jusqu'à 400 emplois (suite de la Une)

cés n'étaient pas tout arrêtés et dépendraient bien sûr des opportunités qui se présenteront en cinq ans.

«Déjà, des investissements ont commencé à se réaliser. À Sherbrooke, nous avons investi dernièrement 6 à 7 millions \$ en équipements, ce qui a permis d'ajouter 50 emplois. Dans les six ou douze prochains mois, on s'attend à embaucher de 60 à 70 personnes supplémentaires», a dit M. Wood.

Il a signalé que les investissements seront orientés vers la fabrication de nouveaux produits et le développement de nouveaux marchés. «Les appareils de fréquence de contrôle, par exemple... Pour le reste, je ne sais pas ce que je vais fabriquer demain...», a-t-il lancé en signalant que l'intention de C-MAC est également d'aménager des centres d'excellence à ses

usines de microcircuits, d'interconnexion et de services de fabrication électronique situées à Sherbrooke et ailleurs au Québec.

Interrogé sur le projet de création d'un centre de recherche et de développement, M. Wood a expliqué que le dossier progresse. Il a souligné que C-MAC a beaucoup d'affinités avec l'Université de Sherbrooke. De là à dire que le centre s'installera à Sherbrooke, «il est trop tôt pour le dire», a-t-il lancé.

De son côté, le vice-premier ministre a signalé que l'aide gouvernementale sera puisée dans le Fonds de développement industriel géré par le ministère de l'Industrie, du commerce, de la science et de la technologie.

Il a aussi rendu hommage à Dennis Wood et souligné que le virage technologique de la région est une «véritable révolution industrielle menée en moins de vingt ans et qui n'est pas terminée... Elle s'accélère même».

Il a ajouté qu'il serait temps que quelqu'un écrive la «prodigieuse conversion économique

de la région sherbrookoise».

Dans son discours, le secrétaire régional et député de Johnson, Claude Boucher, a rappelé que M. Wood est arrivé dans la région de Sherbrooke alors que s'amorçait le virage technologique. «Avec son sens de l'entrepreneuriat, il est devenu le symbole même de ce virage...»

Même en mission parlementaire en Europe, la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, a déclaré qu'elle suivait avec grand intérêt le développement de cette industrie sherbrookoise. «Je salue la détermination des gens de C-MAC et je suis heureuse de la contribution du gouvernement du Québec, en conformité avec ses politiques d'aide aux entreprises de pointe.»

Pour Mme Malavoy, la nouvelle est d'autant plus intéressante qu'elle concerne la création de nouveaux emplois dans un secteur prometteur dans lequel le gouvernement n'hésite pas à s'impliquer.

loto-québec résultats

BANCO
Tirage du 98-02-23
2 9 12 15 17
18 19 20 23 28
30 34 36 38 39
48 49 57 58 69

Quotidienne
Tirage du 98-02-23
3 4
518 6388

Extra
Tirage du 98-02-23
NUMÉRO: 916910

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'annulation des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

Facteur Vent

-11

Victoriaville 2/-5
Gaspé
Iles-de-la-Mad. 2/-3
La Grande 2/-4
Lac-St-Jean 2/-4
Montréal 2/-4
Valcour 2/-4
Mégantic 2/-4

Météo Média

AUJOUR'HUI CETTE NUIT 2 PRÉC. 100
DEMAIN -4 PRÉC. 100
JEUDI 1 PRÉC. 60
 VENDREDI 2 PRÉC. 20

QUÉBEC
Chicoutimi Nua 0/-8 Québec Nei 0/-5
Gaspé Var 0/-11 Rimouski Var 0/-8
Iles-de-la-Mad. Eru -3/-3 St-Georges Nei 0/-5
La Grande Var -1/-10 Sept-Îles Var -1/-6
Lac-St-Jean Nua -1/-7 Trois-Rivières Nei 1/-5
Montréal Nei 2/-4 Val d'Or Nua 0/-10

CANADA
Charlottetown Ver -1/-5 Régina Sol 1/-7
Edmonton Sol 1/-10 St-John's Sol -3/-8
Fredericton Ver -2/-3 Toronto Var 3/-3
Halifax Plu 3/-1 Victoria Sol 11/4
Ottawa Nei 2/-5 Winnipeg Sol 2/-7

LE MONDE
Athènes Sol 17/9 Mexico City Sol 25/10
Beijing Sol 12/-2 Moscou Nua 4/1
Berlin Nua 11/5 Paris Var 13/7
Hong Kong Sol 19/15 Port-au-Prince Eru 29/21
Lisbonne Sol 15/9 Rome Sol 18/4
Londres Var 5/-5 Tokyo Plu 11/4

INDICE UV
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

USA
Boston Plu 7/1 New York Plu 7/2
Bridgeport Plu 7/2 Plattsburg Sol 2/4
Burlington Nei 2/-4 Portland Ver 6/-1
Concord Nei 6/1 Providence Plu 7/1
Detroit Nua 7/1 Washington Mel 7/2

DESTINATIONS SOLEIL
Acapulco Sol 32/21 La Havane Sol 24/19
Bermudes Plu 21/18 Martinique Sol 30/24
Cancun Sol 30/15 Myrtle Beach Ven 17/6
Caracas Nua 30/23 Montego Bay Sol 32/23
Freeport Sol 23/19 Orlando Sol 20/8
Honolulu Sol 27/13 Puerto Plata Ave 30/22
Key West Sol 28/17 West Palm B Sol 26/12

© Services Commerciaux MM 1997

EMPLOIS DU JOUR

Mécanicien/ne
Offre: 2261697
Lieu: Weedon
Salaire: 12 \$/heure ou + selon expérience, permanent, temps plein
Exigences: mécanicien/ne classe B, 10 ans expérience en mécanique générale, capable de faire alignement (parallélisme)
Fonctions: mécanique générale sur automobile et camionnette.

Serveur/euse
Offre: 2265242
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6,10 \$/heure plus pourboires, remplacement 9 heures/semaine et plus
Exigences: expérience nécessaire, savoir travailler sur plaque chauffante, entreprenant, honnête, belle présentation, horaire du lundi au samedi inclus
Fonctions: servir la clientèle aux tables et au comptoir, préparer les assiettes, travailler sur plaque chauffante, caisse enregistreuse.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts:.....C-7
Bandes dessinées:.....D-4
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-6
Économie:.....B-3
Horizon 2000:.....D-1
Louizette Vézina:.....D-6
Messier en liberté:.....D-2
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....D-3
Sports:.....C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,52 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 28 \$
Coût à l'abonné: 4,05 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance: droits des services par camelot et envoi de camelots motorisés.
Tems Prix TPS TVQ Total
1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$
6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$
3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$
1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
goupil

Dans le merveilleux monde du sport

Dire que j'ai tant aimé le monde du sport... Ce n'est plus tout à fait le cas maintenant. Et cela n'a rien à voir avec le fait que nos millionnaires canadiens n'ont pas été fous de remporter une médaille au hockey sur glace, fut-elle seulement de bronze, à ces damnés Jeux de Nagano que nous ne sommes jamais parvenus à suivre vraiment.

Remarquez qu'avec un entraîneur qui n'est pas assez perspicace pour avoir recours aux habiletés d'un Wayne Gretzky et d'un Steve Yzerman en fusillade, cette équipe ne méritait pas mieux.

Il faudra donc s'en remettre à nos vedettes de demain pour venger l'honneur du Canada (?) aux Olympiques en 2002. Celles qui seront notamment formées dans la Ligue junior majeure du Québec. Entre autres par Robert Mongrain chez les Faucons de Sherbrooke. Quoique lui, ce n'est pas nécessairement des joueurs de hockey qu'il forme. Disons qu'il a plutôt un penchant pour la marche. Pas la marche olympique, comme celle que pratiquait Marcel Jobin. Non, Mongrain a un faible pour les marches d'arène. Voire même les escaliers au grand complet.

C'est épouvantable qu'un jeune de 18 ans au sommet de sa forme et en pleine santé, se retrouve à l'hôpital selon toute vraisemblance parce qu'un entraîneur de hockey a abusé de son pouvoir, de son autorité. C'est surtout inquiétant de savoir que de tels châtiements existent encore en 1998 dans le sport, surtout à un moment où il n'y a aucune compétence médicale sur place.

Il faut également se rendre à l'évidence que c'est l'image des Faucons et même celle de la ville de Sherbrooke qui en prend pour son rhume dans cette pénible affaire. Je vois mal Robert Mongrain tenter de convaincre les parents d'autres jeunes prospects d'envoyer leur fils faire leur stage junior à Sherbrooke dans l'avenir.

Ce qui est tout aussi choquant que le traitement réservé à ce jeune hockeyeur qui a dû être transporté en ambulance à l'hôpital, c'est de ne sentir aucun regret, aucun repentir chez celui qui lui a imposé pareil châtiement. Si au moins Robert Mongrain admettait avoir commis une erreur. Si seulement il avouait avoir poussé un peu trop fort, un peu trop loin. Si au moins la direction de l'équipe avait désapprouvé cette façon de faire du hockey.

Il y a quelques années, un autre entraîneur s'était improvisé fuhrrer chez les Cantonniers de Magog. Cela lui avait finalement coûté son job. C'était le prix à payer pour l'erreur très grave qu'il avait commise.

Il ne fait maintenant plus aucun doute que Robert Mongrain, dont l'équipe de hockey constitue le *fiop* de l'année dans le monde du sport régional, vient de se sortir de Sherbrooke. Les Faucons seront en vacances dans 19 jours. Lui, il le serait déjà si Normand Dubé n'était pas demeuré en poste jusqu'à la fin (même s'il démissionne) pour le protéger.

Le sport perd sa noblesse lorsque la sécurité des athlètes qui le pratiquent se trouve menacée de façon tout à fait gratuite, comme ce fut le cas également le week-end dernier au Grand Prix de motocross de Valcourt.

Quelqu'un peut-il m'expliquer comment il se fait que l'on ait permis à Jacques Villeneuve de participer aux courses de la fin de semaine alors qu'il avait une main tellement mal en point, qu'il ne pouvait à peu près pas s'en servir?

J'ai vu la main sévèrement amochée de Villeneuve à la télévision vendredi et je ne comprends pas que l'on ait pu laisser les guidons d'une motocross qui peut rouler jusqu'à 160 km/heure à un conducteur aussi sérieusement hypothéqué sur le plan physique. Pas étonnant qu'il ait capoté dès le début de la course. Encore chanceux qu'il n'ait pas provoqué d'accident plus grave.

Que dire maintenant de ce terrible accident qui a causé la mort d'un pilote de 39 ans à ce même Grand Prix? N'y aurait-il pas lieu de revoir les mesures de sécurité dans ce sport?

Heureusement qu'il y a encore des Annie Perreault pour me réconcilier avec le sport. Vous auriez dû me voir devant mon téléviseur lorsque la patineuse du Club de Sherbrooke a remporté la médaille d'or du 500m. Je n'étais pas aussi énervé que Normande, sa mère, mais pas loin...

J'aurai la chance de revenir sur ces moments de gloire pleinement mérités pour Annie. Je serai là à son retour aujourd'hui. La pauvre, on aurait peut-être pu lui permettre de récupérer un peu avant de l'offrir en pâture aux journalistes. Après tout, elle ne revient pas de Vancouver, mais du Japon.

Au fait, j'ai hâte de voir si les autres médias de la province vont n'en avoir encore que pour la belle Isabelle (Charest) ou s'ils vont finalement donner à Annie tout le crédit qui lui revient. Après tout, la médaille d'or d'Annie, c'est le triomphe de la campagne sur la ville. De l'athlète sur le système. Bravo Annie!

Le projet Kruger «en panne»

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le projet de construction d'une usine de papier couché Kruger, à Bromptonville, est «en panne».

Appelé à faire le point sur ce projet de 350 millions \$ qu'il considérait pourtant comme «dans la poche» au mois de mai dernier, lors de son passage de-

vant la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, a cette fois-ci indiqué que «le dossier est en panne».

Il a ajouté que «le dossier n'a pas progressé aussi vite qu'on le voulait... Le gouvernement a des programmes généreux mais on ne peut pas investir à la place des gens d'affaires. C'est à eux à poser les gestes».

Des informations recueillies par *La Tribune* voudraient que ce soit des exigences trop gourmandes de la haute direction de Kruger qui freinerait la conclusion du projet et son annonce officielle.

À ce sujet, M. Landry a été très discret. «Je n'ai pas d'indications en ce sens... Je n'ai pas non plus d'avis sur la table à l'effet que le dossier est bloqué irrémédiablement. Mais ça va nulle part pour l'instant. Et le temps pres-

se...»

L'aide gouvernementale qui serait versée à ce projet provient d'un programme où la date butoir est le 31 mars, date qui marque la fin de l'exercice budgétaire. Hier, M. Landry n'a pas voulu se servir davantage de ce moyen de pression. Il a déclaré qu'il n'est pas dans la volonté du gouvernement de faire rater un investissement à cause d'une date.

Un ado trouvé mort dans un réfrigérateur

□ Rien n'indique qu'il puisse s'agir d'un crime et la SQ étudie l'hypothèse d'un bête accident

Gérald PRINCE

Drummondville

La Sûreté du Québec, poste d'Arthabaska et district du Centre du Québec, enquête sur le décès mystérieux d'un adolescent, survenu dans des circonstances inhabituelles.

Philippe Gauthier-Bisson, âgé de 13 ans, de Drummondville, a été trouvé mort vers 23 h 30 dimanche soir, au chalet familial du Domaine du Lac

Louise à Saint-Louis-de-Blanford, à environ 70 km à l'est de Drummondville.

Il a apparemment succombé à l'asphyxie ou à l'hypothermie, camouflé dans un vieux réfrigérateur des années 50, non muni d'un mécanisme de sécurité qui lui aurait permis de l'ouvrir de l'intérieur.

Tout a débuté dimanche quand l'adolescent s'est rendu au chalet familial avec son père pour faire du ski de randonnée. Après un premier circuit

ensemble, le père est parti seul, à 16 h, faire une distance de 7 km, alors que son fils restait au chalet. Au retour du père, l'enfant était disparu.

Des bénévoles ont commencé à ratisser les environs et à 18 h, la Sûreté du Québec a été appelée en renfort. Ce n'est qu'en fin de soirée qu'un policier de la SQ, participant aux recherches, a trouvé l'enfant dans le réfrigérateur, qui était entreposé à l'extérieur du chalet sur une plate-forme agricole et qui, évidemment, ne fonctionnait pas depuis longtemps.

L'enquête a été confiée à l'escouade des crimes majeurs de la SQ. Alors que rien n'indique qu'il pourrait y avoir eu crime, la SQ n'écarte pas la possibilité d'un accident. L'enfant pourrait s'y être enfermé pour s'amuser, mais aurait été incapable d'en sortir.

Une autopsie a été pratiquée hier à l'Institut de médecine légale de Montréal pour déterminer la cause du décès et, si possible, faire progresser l'enquête.



Imacom-Daguerre par Martin Bloche

Les chauffeurs du service urbain de la CMTS ont amorcé hier des moyens de pression, en refusant de revêtir leur uniforme de travail. Certains, comme René Forest, ont même enroulé leur chemise autour du rétroviseur extérieur de leur autobus. La possibilité d'arrêts de travail sporadiques est dans l'air.

Les syndiqués et la CMTS «à deux doigts et à des milles» de s'entendre

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La colère gronde chez les syndiqués de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) qui reprochent à leur employeur de ne pas avoir une volonté réelle d'en arriver à une entente négociée sur la réduction de la masse salariale de 5,4 pour cent.

«Mais que veut donc la CMTS?», demandent les représentants syndicaux des employés de l'entretien, des bureaux, ainsi que du transport adapté et du transport scolaire, dans un communiqué émis hier soir.

Les syndicats, affiliés à la CSN, affirment offrir des solutions en vue d'atteindre les objectifs de réduction de la masse salariale, tout en visant «le maintien, voire l'amélioration du service» et sans abolition de postes.

«Les propositions syndicales, qui touchent la flexibilité des horaires, les clauses de remplacement, la polyvalence, etc., permettent à l'employeur de récupérer les montants imposés par le gouvernement et parfois plus», fait valoir le syndicat.

«Pourtant, les syndicats ont l'impression que la CMTS ne veut pas régler. On est à la fois à deux doigts d'un règlement et à des milles de distance. Le report de la loi spéciale, annoncé la semaine dernière par le premier ministre Bouchard, n'y est pas étranger.»

Face à cette situation, les représentants syndicaux souhaitent rencontrer le ministre des Affaires municipales, Remy Trudel, de passage aujourd'hui à Sherbrooke.

Moyens de pression en cours

De leur côté, les chauffeurs du service urbain ont amorcé hier des moyens de pression, qui pourraient aller jusqu'à des arrêts de travail sporadiques.

Hier, de nombreux chauffeurs ont refusé de revêtir leur uniforme de travail et certains avaient même enroulé leur chemise autour du rétroviseur extérieur de leur autobus.

Le président de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS), Jacques Jubinville, refuse cependant de dire si des sanctions pourraient être imposées aux chauffeurs.

«On souhaite des négociations franches de part et d'autre. Je ne voudrais surtout pas qu'on donne l'impression qu'on veut négocier à coups de bâton», dit-il à ce propos.

«On ne veut pas relancer la balle, mais on semble être dans l'impasse et il ne semble pas y avoir d'intérêt de leur part», estime M. Jubinville, au sujet des pourparlers avec les chauffeurs urbains, dont la convention collective est échue depuis le 1er mars 1997.

Il affirme que la CMTS souhaite toujours en arriver à une entente né-

gociée avec les syndiqués et donnera suite «au moindre signe d'intérêt».

De son côté, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente les chauffeurs du service urbain, soutient que l'employeur n'a pas donné suite à sa dernière contre-proposition globale, formulée le 20 janvier dernier.

«Les gens en ont assez. L'employeur a beau faire des propositions, on en a fait d'autres et on ne nous revient pas», dit la conseillère syndicale de la FTQ, Lisette Dubé.

«Notre objectif demeure d'en arriver à une entente avec l'employeur», affirme-t-elle, reprochant notamment à la CMTS de refuser de reconnaître trois départs, en 1997, dans le calcul de la masse salariale.

Pour ce qui est de la possibilité d'arrêts de travail, Mme Dubé mentionne que le syndicat devra en informer au préalable le ministère du Travail.

Une dame de Sherbrooke accusée d'avoir causé la mort de son bébé de trois mois

Sherbrooke (MM)

Une mère de famille ayant déjà habité à Magog, mais résidant actuellement à Sherbrooke, comparaitra dans quelques semaines sous des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort en rapport avec le décès de son jeune fils de trois mois laissé à lui-même au début de 1997.

Le bambin n'aura vécu que trois mois. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre auprès du détective Yvan Bé-

langer, de la Régie de police Memphrémagog, il aurait été trouvé inanimé dans son berceau le 2 avril 1997.

Conduit à l'hôpital, le personnel médical n'aurait pu que constater le décès de l'enfant qui n'avait alors que trois mois. Une autopsie aurait permis de confirmer que le jeune garçon était décédé par manque de soin. Complètement déshydraté, il n'aurait pas été nourri régulièrement par sa mère. Au moment de son décès, il ne pesait que huit ou neuf livres, un poids qu'affichent assez souvent les poupons dès

leur naissance.

À la suite de ce décès, les enquêteurs de la Régie de police Memphrémagog ont entrepris un vaste travail qui leur aura notamment permis d'apprendre que la mère de famille aurait été vue souvent dans des bars, peu de temps après avoir mis l'enfant au monde. Les policiers ont également rencontré quelques médecins à Montréal afin d'établir la cause du décès.

Devant les informations qu'ils ont obtenues, les enquêteurs ont finalement décidé de déposer une plainte de

négligence criminelle contre la mère. Soumise au substitut du procureur général, cette plainte s'est transformée en mise en accusation. La dame a été mise sous arrestation pendant quelques heures par les policiers qui l'ont informée de la situation. Elle a été libérée depuis et c'est finalement par voie de sommation que la mère de famille comparaitra le 31 mars au Palais de justice de Sherbrooke pour répondre de son comportement pour le moins détaché à l'égard de son jeune fils.

Au profit de la Fondation Jean Lapointe

Le Chap'O'Show quitte Magog pour Sherbrooke

Steve BERGERON

Sherbrooke

Le 3e Chap'O'Show au profit de la Fondation Jean Lapointe aura lieu le mardi 31 mars, à 20 h, non pas au Vieux Clocher de Magog comme les années passées, mais à celui de Sherbrooke.

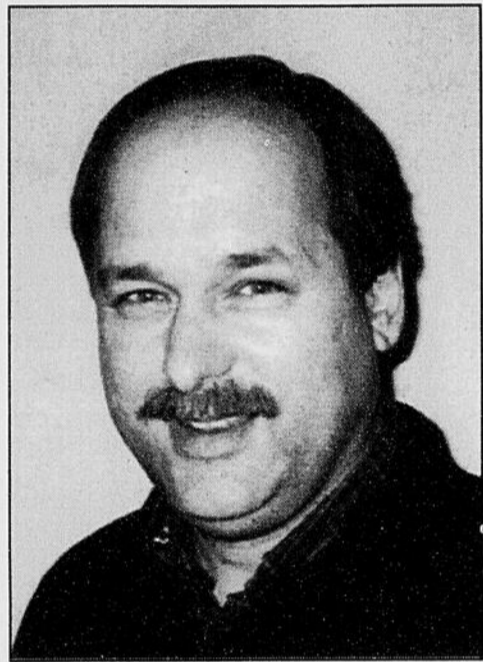
Et comme cette salle compte un plus grand

nombre de places, on espère augmenter de beaucoup les recettes de cette soirée au profit des alcooliques, des toxicomanes et de leurs proches. Si on réussit à vendre les quelque 300 billets, les organisateurs remettront avec fierté 15 000 \$ à la Fondation.

Encore cette année, une brochette d'artistes de l'humour et de la chanson ont décidé de se produire bénévolement. Les Michaël Rancourt, Tézé Montcalm, Carole Vincelette, Martin Mat-

Messieurs Robert Doiron et Michel Filion désirent remercier la population de Coaticook et de la région pour son encouragement et sa fidélité au cours des cinq dernières années.

Ils désirent aussi annoncer à leur clientèle et à la population qu'ils se sont portés acquéreurs de la concession Magog Concept Chrysler d'Omerville.



Robert Doiron



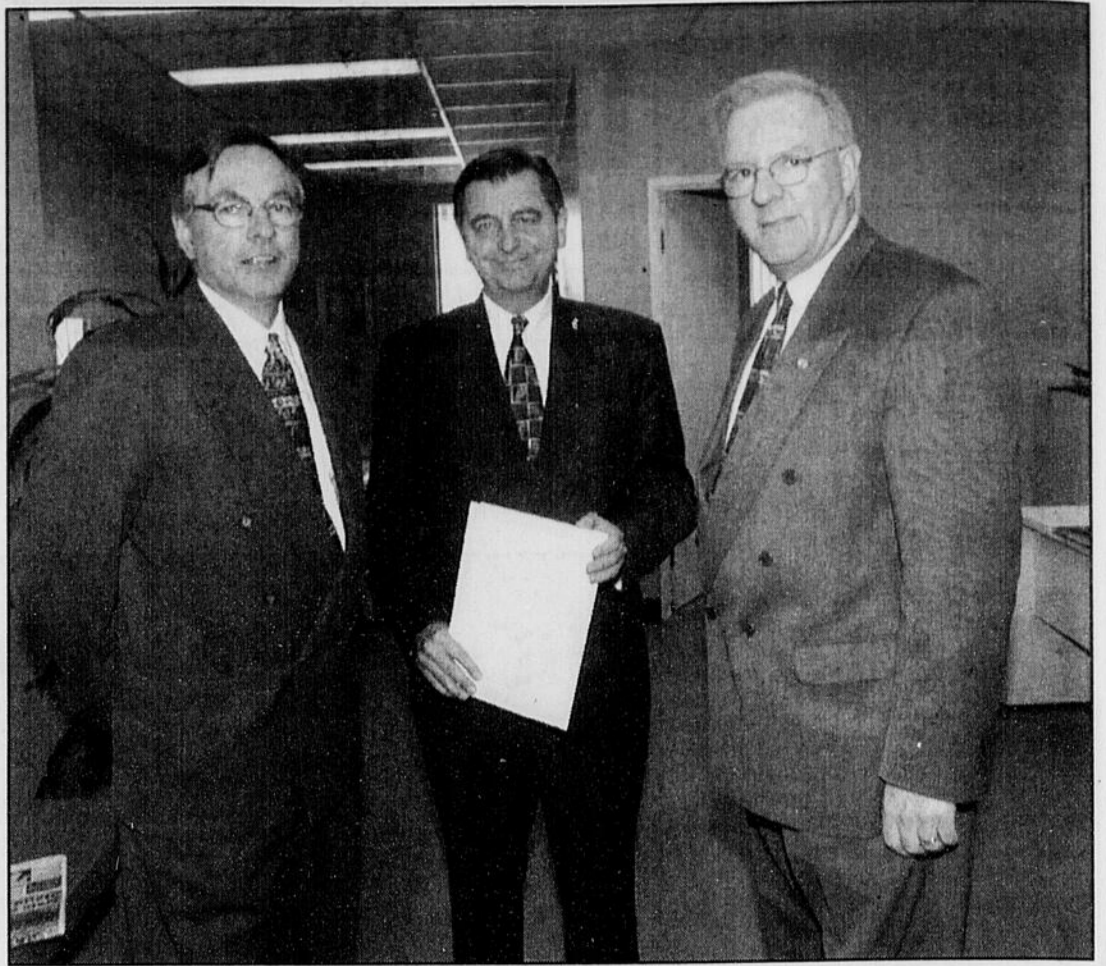
Michel Filion

MAGOG
CONCEPT  **CHRYSLER**

617, BOUL. BOURQUE
OMERVILLE
(819) 843-3380

CHRYSLER Plymouth Dodge Jeep Eagle Camions Dodge

41590



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, président d'honneur du 3e Chap'O'Show, Guy Nadeau, directeur général de la Fondation Jean Lapointe, et André Cardinal, du Groupe financier Banque Royale, président du comité organisateur de la campagne du Chap'O'Show Jean Lapointe.

te, les Mecs comiques, Dominic et Martin, Lemay, Jean-Pierre Lambert, sans oublier Jean Lapointe, évidemment, seront de la partie.

La présidence d'honneur a été confiée au maire de Sherbrooke Jean Perrault, qui s'est dit tout de suite touché par cette cause. Parce que c'est celle d'un ami, Jean Lapointe, avec qui il joue au golf à l'occasion, et parce que l'alcoolisme et la toxicomanie continuent de faire des ravages dans notre société.

«Vous savez que ces dépendances affligent toujours la vie de nombre de gens. Vous connaissez aussi les impacts négatifs de telles dépendances pour ces personnes ainsi que pour leurs entourages familial et professionnel», a rappelé le maire Perrault, qui fait appel à la générosité de toute la population.

Trois organismes

L'an dernier, trois organismes estriens oeuvrant auprès des alcooliques et toxicomanes, soit l'Elixir de Sherbrooke, le Domaine de la sobriété de Stratford et la Maison du point tournant de Lennoxville, ont reçu 30 000 \$ de la Fondation Jean Lapointe. Le Chap'O'Show avait permis d'amasser 9000 \$. Les trois mêmes organismes seront soutenus financièrement cette an-

née encore.

Les billets sont en vente au coût de 50 \$ chacun. Une table sera réservée aux gens qui achèteront quatre ou huit billets. On peut s'en procurer au Vieux Clocher de Sherbrooke (822-2102), ainsi qu'auprès de Rachel Lacombe, de la Banque Royale (823-4217), de Lise Sainte-Marie, de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise (821-6151), et de Lucie Corriveau, du cabinet de la mairie (821-5969).

Plusieurs entreprises commanditent l'événement, dont le Groupe financier Banque Royale, Bell, la Brasserie Labatt, le groupe Beauceage et Raymond Chabot Martin Paré.

Le 13e téléthon Jean Lapointe aura lieu le 5 avril.

FAITS DIVERS

Bien pris qui croyait prendre

Sherbrooke (FG) - Un automobiliste qui pensait avoir déjoué la vigilance des policiers s'est fait prendre au volant en état d'ébriété, quelques minutes après minuit, hier.

L'individu en question, un Sherbrookoise qui a déjà perdu son permis de conduire pour une affaire semblable, en 1995, s'apprêtait à quitter un bar de la rue Bowen Sud, près de King, au centre-ville de Sherbrooke, quand il a aperçu une auto-patrouille de police faisant le guet non loin de là.

Le type est alors retourné dans le bar, espérant que les policiers partent et le petit manège s'est répété ainsi par trois fois. Puis, voyant que l'auto-patrouille n'y était plus, il a alors quitté avec sa voiture... pour se faire arrêter un peu plus loin, soit à la hauteur du 95 King Ouest.

Conduit au poste, il a «soufflé» respectivement à 180 et 170 mg par 100 ml, soit un peu plus de deux fois la limite permise.

Autre récidive

Un peu plus tôt dimanche, vers 18 heures, une autre histoire de récidive pour conduite en état d'ébriété s'est déroulée, cette fois du côté de Saint-Élie-d'Orford. À la hauteur de la route 220 et du Chemin Labbé, les policiers ont intercepté un automobiliste ayant de la difficulté à tenir la route. Il a fait osciller l'alcootest à respectivement 250 et 250 mg, soit trois la dose permise dans son cas.

Pour recel

D'autre part, dans la soirée de dimanche, les policiers de la région sherbrookoise ont intercepté à Fleurimont un individu de 18 ans au volant d'une voiture Volkswagen Fox 1988, rapportée volée dans le secteur de Saint-Claude. Le chauffeur sera vraisemblablement accusé de recel.

Aussi, quand les policiers ont voulu procéder pour vérification, un mineur accompagnant le chauffeur a promptement ouvert la portière droite et quitté la course. Mais comme on possède une bonne description de lui, ce n'est qu'une question de temps avant qu'il se fasse pincer.

SEARS

Sears et Star Choice
vous présentent la
télévision par
satellite, chez vous!

Rabais 50\$ Sears
vous offre un
système complet
comprenant
antenne
parabolique,
récepteur,
télécommande,
installation et
contrat
d'entretien d'un
an. Rég. 799,98
Maintenant



*Vous devez
acheter un
abonnement à la
programmation
avec le système

Plus de détails
au 1-800-361-6665

12521 Copyright 1997, Sears Canada Inc.



SE
SUPER ÉCRAN

La passion du cinéma

Les élus attendent Trudel avec un menu chargé

Michel MORIN

Sherbrooke

Le ministre des Affaires municipales du Québec, Rémy Trudel, est de passage en région aujourd'hui et sa visite lui permettra d'échanger avec plusieurs élus municipaux. Entre autres sujets abordés, il sera question de la loi 175 qui procure, dans la MRC de Sherbrooke, des pouvoirs jugés trop importants à la ville-centre qu'est Sherbrooke, estiment les autres municipalités.

Le ministre Trudel aura en outre un

Réduction de six pour cent

Deux ententes de plus en poche

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les élus municipaux ont approuvé en un tournemain, hier soir, les ententes de principe intervenues il y a quelques jours avec les syndiqués cols blancs et cols bleus en vue d'une réduction de la masse salariale de six pour cent.

Dans les deux cas, il s'agit de contrats travail d'une durée de cinq ans, qui prévoient un gel salarial en 1998 et 1999, puis des augmentations de 1,5 pour cent par année en 2000, 2001 et 2002, avec une clause d'indexation au coût de la vie (si l'indice d'inflation dépasse 1,5 pour cent).

Selon les informations transmises par le directeur du Service des ressources humaines, Claude Lessard, et son adjoint Jacques Leduc, l'entente avec les employés cols blancs et cols bleus comporte plusieurs aménagements afin de réduire les coûts de main-d'œuvre.

Dans le premier cas, il s'agit notamment du prolongement de la semaine de travail de 32h30 à 33h45 durant 39 semaines par année.

«Durant les 13 autres semaines, soit au cours de la saison estivale, on retourne à 32h30 par semaine», précise M. Lessard.

Le versement de la paye aux deux semaines, des réductions dans l'assurance salaire à court terme, de même qu'une plus grande flexibilité dans les horaires de travail, figurent également au nombre des aménagements négociés.

Les employés cols bleus ont de leur côté accepté un gel des primes, indemnités et allocations de repas, de même qu'une plus grande flexibilité dans les horaires de travail, le temps supplémentaire et pour l'utilisation du personnel étudiant en été.

Ces mesures surviennent à la suite de plusieurs mois de négociations, dictées par des compressions budgétaires globales de 375 millions \$ imposées par le gouvernement du Québec aux municipalités, l'automne dernier.

Afin d'atteindre cet objectif, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, presse depuis plusieurs mois les municipalités de s'entendre avec les syndicats pour récupérer six pour cent de la masse salariale de leurs employés. L'adoption d'une loi d'exception, reportée à quelques reprises, est attendue pour le 10 mars.

Outre les cols blancs et les cols bleus, l'administration municipale a pu s'entendre jusqu'ici avec les employés d'Hydro-Sherbrooke, les policiers, les policiers du Palais des Sports et les brigadiers scolaires.

D'autre part, selon la Ville, les pourparlers se poursuivraient avec l'Association des employés cadres en vue d'une entente, de même qu'avec les pompiers.

entretien avec les maires de Bromptonville, du Canton de Brompton, de Fleurimont et de Lennoxville qui ont proposé l'automne dernier diverses pistes de solution favorisant une meilleure concertation entre les municipalités.

Cette proposition avait été soumise par les maires peu de temps après qu'eut été évoquée la possibilité de ne former qu'une seule ville dans l'agglomération sherbrookoise.

Entre autres sujets, les maires Clément Nault, Claude Belhumeur, Francis Gagnon et Doug McAulay voyaient d'un bon oeil la prise en charge, par une éventuelle communauté régionale (qui pourrait être la MRC de Sherbrooke), de dossiers comme l'aménagement du territoire, le développement économique, l'évaluation foncière, les offices municipaux d'habitation et la gestion des corridors récréatifs.

Certains services administratifs et techniques (comme les achats en commun) et les programmes d'inspection

des aliments dans les endroits publics pourraient faire l'objet d'une mise en commun dans une deuxième phase. A plus long terme, la sécurité publique (c'est maintenant fait), la gestion de l'eau potable, le logement social, la cour municipale, le réseau des bibliothèques municipales et les équipements municipaux à caractère régional feraient l'objet d'une gestion régionale.

«Notre document a été soumis l'automne dernier au ministre Trudel et nous n'avons pas reçu de ses nouvelles, explique le maire Clément Nault, également préfet de la MRC de Sherbrooke. Nous allons prendre quelques minutes pour lui en parler demain (aujourd'hui).»

Loi 175

Le ministre Rémy Trudel sera par ailleurs interpellé par les maires de la MRC de Sherbrooke en regard de la loi 175. Cette loi, jugent les maires de banlieue, confère trop de pouvoirs à la Ville de Sherbrooke.



La Tribune, archives
Le ministre des Affaires municipales du Québec, Rémy Trudel, est de passage en région aujourd'hui.

En cela, ils rappellent l'incident survenu il y a deux semaines au cours duquel les travaux de la MRC de Sherbrooke ont pour ainsi dire été paralysés après que le maire Jean Perrault eut quitté l'assemblée avant qu'elle ne soit officiellement terminée.

Or, en vertu du principe de double majorité instauré par la loi 175, dès que la Ville de Sherbrooke n'est plus assise à la table de la MRC de Sherbrooke, l'assemblée de travail doit prendre immédiatement fin compte tenu que plus de 50 pour cent de la population sherbrookoise n'y est plus représentée.

Frustrés par ce principe de double majorité, les maires de la banlieue, le préfet en tête, entendent bien profiter de la venue du ministre Trudel pour tirer cette affaire au clair. Sauf que le ministre a déjà annoncé qu'il n'était pas de son intention d'amender la loi à cause de cet événement.

Rémy Trudel se dirigera également à Weedon et à Dudswell, où il aura des entretiens avec les maires concernés.

Votre REER VOUS offre-t-il des rendements garantis?

Imaginez qu'une partie de vos REER soit à l'abri de tout risque et vous permette d'amasser des revenus d'intérêts garantis. Trop beau pour être vrai? C'est que vous ne connaissez pas les Obligations REER du Canada.

Contrairement à d'autres placements, vous savez exactement la valeur de votre investissement hier, ce qu'elle sera demain, l'année prochaine et même l'année suivante. Quel placement peut en faire autant? Le capital et les intérêts mentionnés ci-dessous sont garantis à 100 % par le gouvernement du Canada et jamais ils ne diminueront. Gardez vos Obligations REER du Canada pendant trois ans et le taux d'intérêt composé annuel sera de 4,33 %. C'est garanti.

Les Obligations REER du Canada n'offrent pas seulement des rendements garantis. Elles sont aussi d'une grande flexibilité, puisqu'elles sont

remboursables chaque année, sans pénalité, à la date anniversaire et qu'elles sont admissibles à votre FERR. De plus, elles ne comportent **aucuns frais** et vous pouvez vous en procurer à partir d'un montant minimal de seulement 500 \$.

Votre REER devrait inclure des Obligations REER du Canada. Elles vous offrent la flexibilité et, surtout, la tranquillité d'esprit d'avoir fait un placement sûr.

Les Obligations REER du Canada. Offertes jusqu'au 1^{er} avril à votre institution bancaire ou financière. Profitez-en dès aujourd'hui!

4,75%
AN 3

4,25%
AN 2

4,00%
AN 1

Obligations REER du Canada

Bâissez sur du solide.

Canada

1 800 575-5151
www.cis-pec.gc.ca

1 mois GRATUIT à Super Écran

Abonnez-vous pour 3 mois et le 4^e mois est gratuit!

Seulement 2,99 \$ par semaine.*

Vidéotron (Sherbrooke), composez le **566-7711/1 800 815-4815**

Concours La passion du cinéma

Vous pourriez gagner:

1 cinéma-maison d'une valeur de 5 000 \$.
1 des 9 téléviseurs Sony d'une valeur de 1 000 \$ chacun.

Tous les abonnés à Super Écran sont automatiquement inscrits aux tirages.

3E
SUPER ÉCRAN

Vidéotron

CONCOURS: Tirage des prix du 23 février au 6 mars 1998. Annonce des gagnants sur les ondes de Radio Énergie, Radio Rock Détente, Radio Média. Les gagnants autorisent Super Écran à utiliser leur nom, photographie, voix et/ou image à des fins publicitaires et ce, sans aucune forme de rémunération. La livraison des prix chez les abonnés gagnants s'effectuera au cours de la semaine du 9 mars 1998. Règlement disponible en écrivant à Super Écran au 2100, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 800, Montréal H3H 2T3. Les gagnants devront répondre correctement à une question d'habileté mathématique.

*ABONNEMENT: L'offre 1 mois gratuit est valable jusqu'au 6 mars 1998 et est offerte aux non-abonnés dans les régions résidentielles câblées par Vidéotron. Super Écran est facturé à 11,99 \$ par mois (équivalent à 2,99 \$/sem.) pendant les 3 premiers mois et le 4^e mois sera gratuit. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre; elle est non remboursable et est conditionnelle à une approbation de crédit. Décodeur Videoway requis offert à 29,99 \$ pour 12 mois (payable le premier mois). Toutes taxes en sus.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

C'est d'une tristesse...



Pierre DUBOIS

«Tout a été dit... mais comme personne n'écoute» disait André Gide, on peut bien y revenir. Y a-t-il plus que la malchance pour expliquer que l'équipe canadienne de hockey masculin n'ait pas ramené ne serait-ce qu'une médaille de bronze des Jeux olympiques d'hiver de Nagano?

Il a suffi que les hockeyeurs du monde entier se retrouvent sur une patinoire plus grande pour que l'on sépare les bons gros joueurs des bons petits joueurs. Le talent s'est exprimé. Le talent, le vrai. Celui qui se reconnaît par la finesse du jeu, par la vitesse et l'habileté à manier la rondelle. Des athlètes comme Saku Koivu et Pavel Bure en ont mis plein la vue aux amateurs. Les deux étaient capitaines de leur équipe respective.

Le talent, modèle européen, manie mieux la rondelle. Il est capable de sortir sur son bâton une rondelle reçue dans ses patins. Le talent, modèle canadien (ou devrait-on dire américain), en plus d'une certaine habileté, doit presque obligatoirement être gros et agressif, du modèle de Eric Lindros. C'était lui le capitaine de l'équipe canadienne. La symbolique est assez cocasse. En tant que leader, Lindros n'a, encore une fois,

rien prouvé. Il n'a pas été le rassembleur qu'avait été Phil Esposito dans la fameuse Série du siècle. Les hockeyeurs de 1972 avaient au moins l'excuse de ne pas être en forme, la série s'étant déroulée en septembre.

Les Tchèques, les Finlandais, les Russes n'attendaient que le moment d'exprimer leur façon de faire. Ils contrôlent la rondelle, font des passes. La grandeur de la patinoire olympique empêche, à toute fin pratique, qu'on se débarrasse de la rondelle en la lançant dans le coin adverse pour ensuite essayer de la récupérer à force de bras. Parce que c'est la manière dont le hockey de la Ligue nationale est joué maintenant. Les Européens venus s'enrichir en Amérique connaissent donc les deux façons de jouer. Mais comme ils ont appris, dès leur enfance, à jouer au hockey plutôt qu'à espérer devenir gros et grand pour se tailler une place dans une équipe professionnelle, ils ont un avantage certain.

L'équipe gagnante de la médaille d'or, celle de la République tchèque, ne comptait que sur une dizaine de joueurs de la Ligue nationale. Et ils ont gagné. Grâce à leur style de jeu et à la cohésion qu'elle permet. Les Canadiens et les Américains, les équipes de rêve, n'ont pas fait le poids.

On peut toujours dire qu'ils ont disputé des parties aux

pointages serrés qui auraient pu tourner à l'avantage de l'une ou l'autre des équipes. On peut prétendre qu'en l'absence de vedettes telles que Paul Kariya et Joe Sakik, le Canada était diminué. Mais il faut peut-être se rappeler l'équipe de rêve américaine de basketball des derniers Jeux d'été pour se rendre compte que nos millionnaires du hockey n'ont pas, comme eux, la «coche» au dessus des autres.

«Dommage que nous ne sachions pas jouer, c'est notre sport national!» titrait *La Presse* de samedi dans un article signé Gilles Blanchard. L'espérance de voir le Canada se refaire une base étendue dans le hockey mineur pour prendre la relève est bien mince. Aujourd'hui, on apprend tôt chez nous à jouer des bras, et les gabarits à la Yvan Cournoyer et à la Denis Savard n'ont même pas leur place dans les rangs mineurs. Ils vont faire autre chose.

Notre hockey est bien malade et ce n'est pas Garry Bettman qui va le soigner, lui qui plante des équipes partout, même dans le désert. Il y a la moitié des joueurs de la Ligue nationale qui ne seraient même pas capables d'évoluer sur une patinoire de dimension olympique sans avoir l'air fou.

On peut bien nous présenter la «trappe» dans un spectacle diminué avec des pousseurs de rondelle multi-millionnaires. C'est d'une tristesse...

CARNET DE VOYAGE

L'Irlande lointaine et proche

Marie MALAVOY
Collaboration spéciale

Ce qui frappe d'abord, c'est l'intensité de la verdure. Et puis, surprenantes pour nous en cette saison, les premières fleurs des arbres fruitiers qui alternent avec les jonquilles tout le long de la route qui nous mène de l'aéroport à Dublin. Me voici en Irlande, dans une mission parlementaire conduite par le président de l'Assemblée nationale du Québec, Jean-Pierre Charbonneau. Durant trois jours, nous allons de discussions en rencontres, de visites en réunions, de prises de contact en échanges avec ce pays nouveau pour moi mais dont je sais l'importance dans notre propre histoire. Tant d'Irlandais en effet sont arrivés chez nous au milieu du 19e siècle, fuyant la grande famine qui sévissait alors. Les O'Neill, O'Sullivan, Johnson, Ryan et tant d'autres en sont issus.

Mais nous avons aussi d'autres points en commun. Voici un petit pays, absolument fier de son identité tout en étant un ardent défenseur de l'Union européenne comme nous le sommes de l'ALENA. Cela a valu à l'Irlande ces dernières années une croissance économique importante. Le ministre de l'Éducation, qui nous fait l'honneur d'une rencontre privée, nous l'explique d'entrée de jeu. Le développement de son secteur est tel qu'on ne compte plus que 15% de décrochage scolaire avant la fin des études secondaires. De quoi faire rêver quelques-unes de nos directions d'écoles. Nous apprenons aussi que la valorisation de la formation professionnelle est un objectif d'envergure et que l'un des secteurs de pointe est l'informatique. Vraiment, je me suis sentie en terrain connu.

Mais qu'on ne se y trompe pas. Cette modernisation ne se fait pas au détriment des valeurs fondamentales. En discutant avec les membres du comité «Arts and Heritage» (Arts et Patrimoine), nous sentons la volonté ferme de mettre en valeur tous les aspects de la culture irlandaise, notamment aux plans architectural, littéraire et musical. Une visite au château de Kilkenny, vaste demeure moyenâgeuse parfaitement restaurée, finit de nous en convaincre. Devrais-je ajouter à la liste l'art de la brasserie, puisque Kilkenny, c'est aussi le nom de l'une des bières Guinness, à laquelle je ne vous cacherai pas que nous avons fait honneur.

Le chemin de l'aéroport revient trop vite, même si les jonquilles sont encore plus belles qu'à l'aller. Nous aurons toutefois amorcé des échanges fructueux en partageant nos ressemblances tout en confrontant nos différences. Il y a des chances que l'on ait, au retour chez nous, les idées un peu plus larges.

OPINION

Le bénévole du Carrefour de l'Estrie...

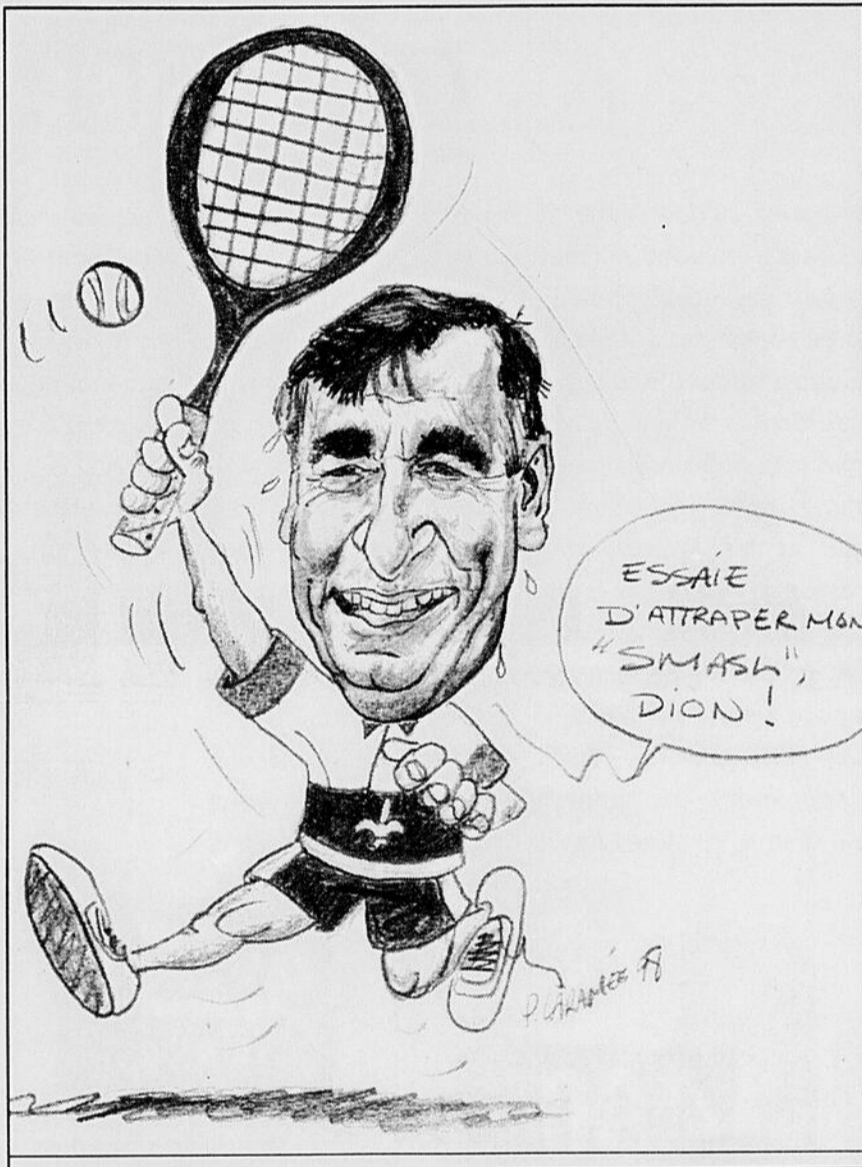
Dommage, je suis en retard de quelques semaines pour souligner la Saint-Valentin, mais j'ose encore. Je suis presque sherbrookoise de souche, je suis arrivée à Sherbrooke à l'âge de 10 ans. J'ai vu bâtir le Carrefour de l'Estrie. Un jour, j'ai quitté Sherbrooke pour aller chercher du travail ailleurs. Vu que Sherbrooke est presque mon patrimoine, je suis revenue dans cette belle ville.

J'ai trouvé un emploi minable à 20 heures/semaine au Carrefour à 48 ans. Je l'ai pris, le contexte de l'emploi est si difficile.

Mais, vous ne savez pas la richesse que j'ai trouvée là. Un gars qui, il y a plusieurs années, a eu un traumatisme crânien, qui a maintenant 43 ans et plusieurs années de service gratuit au profit de tous ces marchands, sème la joie de vivre et distribue à chacun un bonjour comme un soleil lorsqu'il pleut.

Mais je constate que vous, les marchands, pourriez ouvrir votre cœur en lui offrant de temps en temps un cadeau pratique, gilet, bas, ceinture ou autre, il vous donne tant, ce bénévole, au Carrefour et j'ai nommé Gérald Gélinas.

Ghislaine Lalonde



Madame le maire

Monsieur Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

C'est à regret que j'ai lu en première page de votre quotidien du 18 février «Tout le conseil s'élève contre la gestion du maire Juneau» et ensuite le début de l'article «Le torchon brûle à Windsor où le maire, Carmen Juneau, est confrontée...»

Je n'en croyais pas mes yeux: «du maire», «le maire...!» Monsieur Pronovost, vous n'êtes pas sans savoir les querelles en France concernant l'appellation des ministres femmes où on impose Mme le ministre, etc. Ici, au Québec, depuis plusieurs années, il est donné comme appellation la mairesse ou la maire pour nommer une femme élue à la mairie, et je ne verrais pas Mme Marois accepter de se faire appeler Mme le ministre. Au Québec, il y a eu heureusement évolution en ce sens, et ce n'est pas une Académie française qui empêche l'évolution des moeurs à travers la langue dans nos quotidiens québécois.

Après la lecture au complet de l'article en question, il m'est apparu qu'un grave conflit existait au Conseil de Ville à Windsor et je n'ai aucune connaissance et compétence pour en parler. Mais où il m'est apparu que je devais réagir, c'est dans le traitement de la nouvelle. Je me pose des questions à savoir comment on traite les femmes au pouvoir, celles qui ont des positions d'égalité et aussi d'autorité face aux hommes.



Carmen Juneau

La Tribune a toujours appelé Mme Juneau «la mairesse» de Windsor. Pourquoi dans ce conflit tout à coup revient-on à une attitude d'ancienne mentalité semblable à celle de la France, à un temps où les femmes n'occupaient pas de postes de pouvoir? Pourquoi *La Tribune* a-t-elle changé sa tradition avant-gardiste et positive, de rapporter ses nouvelles au féminin quand traitement de personnages féminins?

France Croteau
Sherbrooke

NDLR: Mme Carmen Juneau préfère que nous n'utilisions pas le vocable «maïresse» à son égard. Nous utiliserons donc pour l'instant la dénomination «Madame le maire» à son intention.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

POINT DE VUE

Les maladies invalidantes

Le concept de santé mentale tend probablement à devenir de plus en plus large. Ainsi, à l'occasion de la catastrophe du verglas, le premier ministre, monsieur Bouchard, l'inclut parmi les segments de la population à secourir prioritairement. Evidemment, si je dis «maladie mentale» mon propos ne reflète plus ce projet un peu «sociétal» (ce qui pourrait être).

Les maladies du système nerveux sont multiples et doivent s'inscrire progressivement dans le concept de santé mentale. La schizophrénie et l'affection bipolaire (PMD), polarisent parfois le discours. Mais l'Alzheimer, le Parkinson, la sclérose en plaque et d'autres aussi, ne sont-ils pas des maladies causées par un dysfonctionnement du système nerveux central? De là, pourquoi pas santé mentale?

La sclérose en plaque est une maladie invalidante. Une grande fatigue empêche une véritable attention et rend impossible de se créer et de maintenir une occupation vocationnelle, c'est-à-dire jugée par l'invalidé lui-même comme étant un job. Exemple, la lecture, une collection de timbres, le bénévolat et ainsi de suite. D'où la contrainte du «passing time». Être là, à seulement passer le temps, d'une façon que nous imaginons tous, le coeur un peu serré.

Je soutiens que les services en santé mentale que doit s'approprier le CLSC ne sont pas seulement ceux reliés aux troubles idéatifs ou de l'imagination. S'attaquer aux maladies invalidantes (au sens large), cela n'a rien à voir à cogner à la porte de la Régie des rentes du Québec, cela relève plutôt de cet infatigable dynamique à progresser dans le développement de nos services sociaux, aussi dépendieux puissent-ils être.

Sur le sort des personnes handicapées par des maladies invalidantes, je déplorerai toujours la discrétion de l'Office des personnes handicapées. Ceux pour qui elle oeuvre n'appartiennent jamais à celui qui les paye et ils demandent toujours d'où proviennent leurs ressources en réadaptation, voire en employabilité.

Daniel E. Gendron
invalide
Sherbrooke

Les dinosaures

Il est amusant de voir surgir de temps à autres les vestiges d'une époque révolue. Je parle évidemment du discours tenu par le chanoine Larouche. Vétéran de la guerre aux communistes, farouche opposant de l'éducation sexuelle et, plus récemment, de la déconfectionnalisation, il semble bien nostalgique d'un Torquemada ou de l'ère Duplessis. Reste à savoir combien de temps s'entêtera-t-il contre des forces historiques symbolisant pour certains, la déchéance et pour d'autres, le progrès?

Nicolas Lépine
Étudiant en histoire
Université de Sherbrooke

L'âge d'or au Carrefour

J'aimerais savoir ce que le monde a à critiquer l'âge d'or qui se tient au Carrefour.

Madame Hélène Roy, de l'Age d'or de Saint-Boniface, vous a fait écrire sur *La Tribune* de ne pas traîner au Carrefour. Lundi 16 février, à la télévision, à 11h30, M. Trefflé Michaud a dit arrivé du Carrefour, après avoir vu des personnes âgées désœuvrées.

Il y a beaucoup de personnes âgées au Carrefour parce que cela fait leur affaire, ils ont de l'argent pour se payer à déjeuner ou un café et conduire des personnes qui veulent magasiner. Il y a bien des manières de faire du bénévolat.

D'une Sherbrookoise qui va au Carrefour,

Madeleine Dorval
Sherbrooke

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Bélliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

Des étudiants invitent l'UdeS à faire ses devoirs

□ Un groupe des Lettres et Sciences humaines croit que la direction fait erreur en imposant ses compressions à l'horizontale

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Par une manifestation silencieuse hier, une cinquantaine d'étudiants de la faculté des Lettres et Sciences humaines ont fait connaître au conseil d'administration de l'Université leur désaccord face aux exigences imposées à leur faculté pour éponger son déficit actuel de 1,8 million \$ et son déficit accumulé de plus de 3 millions \$.

Tandis que les étudiants de service social formaient une rangée à travers laquelle les membres du conseil devaient passer, ceux d'histoire, assis par terre, faisaient leurs devoirs. La manifestation se déroulait justement sous le slogan *Nous faisons nos devoirs, faites les vôtres*.

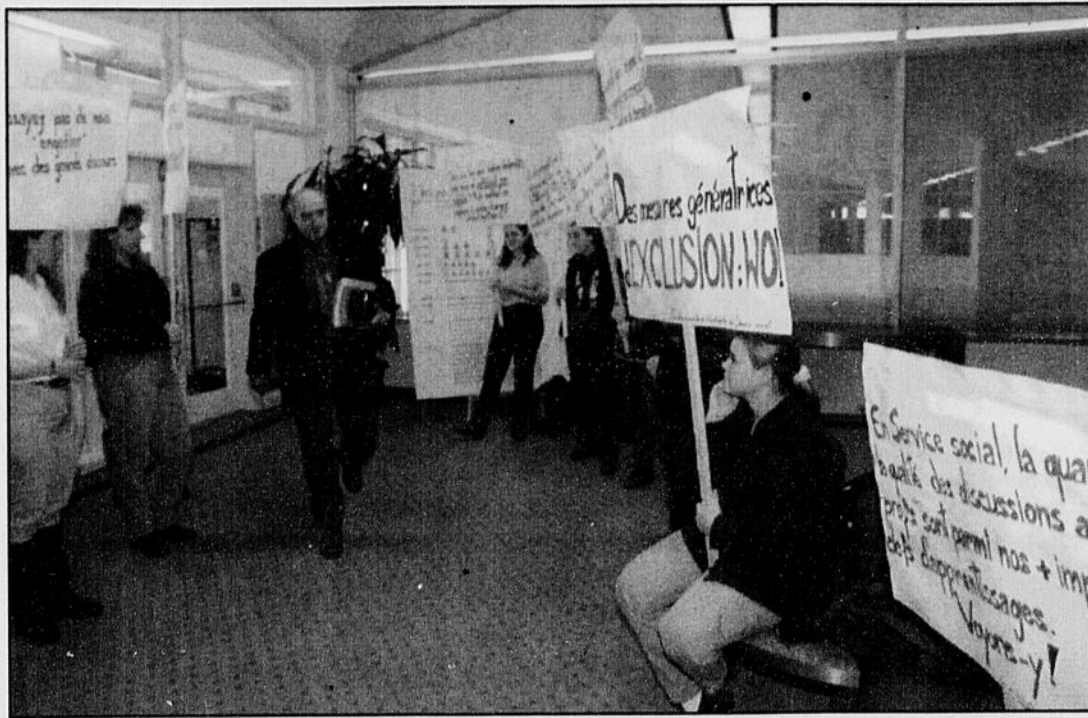
Selon les étudiants, en ne situant pas le déficit de la faculté des Lettres dans le contexte des compressions considérables imposées par Québec depuis des années, l'Université fait erreur.

En ne répartissant pas les compressions de manière que toutes les facultés se trouvent devant des obligations qu'elles sont capables de rencontrer, l'Université fait erreur.

En ayant comme seule préoccupation un objectif budgétaire, sans le souci de préserver la qualité de la formation, l'Université fait erreur.

En confiant l'avenir de la faculté des Lettres à un comité conjoint entre la faculté, le comité de direction de l'Université et un membre du c.a., l'Université attaque l'autonomie universitaire et elle fait erreur.

En exigeant de la faculté un plan de restructuration pour le 1er mars, l'Uni-



Imacom-Daguerre par Claude Poulin

Sous le slogan *Nous faisons nos devoirs, faites les vôtres*, les étudiants de service social et d'histoire ont tenu une manifestation silencieuse devant la salle du conseil de l'Université de Sherbrooke, hier après-midi. Tandis que les étudiants de service social formaient une rangée à travers laquelle les membres du conseil d'administration devaient passer, ceux d'histoire, assis par terre, faisaient leurs devoirs.

versité l'oblige à faire vite, au risque de commettre des erreurs... et elle fait erreur.

En demandant à la faculté de résorber le déficit de 1,8 million \$ de cette année pour le 1er avril, l'Université demande l'impossible et fait erreur.

En tenant les étudiants loin des décisions et des informations concernant tout l'exercice actuellement en cours pour rétablir l'équilibre à la faculté, l'Université fait erreur.

Ce sont là en tout cas les percep-

tions des étudiants.

«Les étudiants exigent que le processus régissant les compressions soit transparent», déclare Barbara Legault, l'une des porte-parole des étudiants en service social, qui ajoute: «Nous voulons que le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, à l'instar de ceux de 12 collèges de Montréal, expose clairement au ministère de l'Éducation du Québec l'incapacité patente de l'Université d'absorber des compressions supplémentaires pour les années

à venir». À ses yeux, l'Université absorbe les compressions en coupant tous «les bouts de chandelles» des facultés sans égard à leur capacité de payer.

Des suites?

Martin Tremblay, le président des étudiants d'histoire, partage son point de vue: «Le conseil d'administration a opté pour la solution facile en imposant des compressions horizontales dans les diverses facultés. Une telle action évite

bien sûr les dissensions au sein de la communauté universitaire, mais elle met surtout en lumière l'irresponsabilité des administrateurs. Les facultés ne possèdent en effet ni le pouvoir de négocier les conventions collectives, ni le pouvoir de décider de leur horizon budgétaire».

Les étudiants craignent beaucoup que les solutions de redressement proposées par leur doyen, Normand Werner, soient jugées insuffisantes. «En appui à une équipe de direction de faculté qui doit subir les décisions de l'administration, les étudiants demandent donc de ralentir le rythme des compressions, de considérer le processus dans une perspective d'équité entre facultés et, surtout, de bien garder à la mémoire la mission fondamentale de formation de l'Université», exprime M. Tremblay.

Les étudiants de service social sont entrés dans la salle du conseil hier, après être restés tranquilles durant une heure et quart et, malgré la remarque du recteur qui disait qu'ils n'avaient pas le droit de s'y trouver, Mme Legault a lu une pétition allant dans le sens des demandes étudiantes. Par la suite, Barbara Legault a laissé savoir à M. Reid qu'elle attendait un appel de lui à ce sujet. «On attend des suites, car ça ne restera pas là.»

En 1994, la faculté des Lettres avait un surplus de 200 000 \$. Les compressions qu'on lui a imposées en 1995-1996 s'élevaient à 300 000 \$ et celles qu'elle a subies en 1996-1997 atteignaient 1,6 million \$. Additionnées ensemble, ces compressions s'élèvent à 1,9 million \$, soit à peu près l'équivalent du déficit de cette année, 1,8 million \$, souligne Barbara Legault.

On vous avait promis LA LUNE!

298\$* par mois, location 48 mois



BERLINE ACCORD 1998

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

- Nouveau moteur VTEC
- Air climatisé
- Groupe électrique
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Antivol immobilisateur
- Et bien plus...

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord LX 1998 (modèle CG554W) neuve. Échange ou comptant de 2 888 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.





Un pompier regarde, ahuri, ce qui reste du Ponderosa Park Campground, à Kissimmee, en Floride, après le passage d'une des tornades, hier matin. Selon les bilans officiels, sept personnes ont trouvé la mort dans ce camping.

Au moins 38 morts dans de violentes tornades en Floride

Kissimmee, Floride (AP, PC)

De multiples tornades ont frappé le centre de la Floride, hier, faisant au moins 38 morts, détruisant des centaines de maisons et de commerces et traçant un couloir de chaos et de destruction à travers l'État.

Au moins 11 personnes ont également été portées disparues, et les secouristes ont dû avoir recours à des chiens pisteurs afin de retracer des corps à travers les décombres d'immeubles dévastés par la série de six à 10 tornades; les plus dévastatrices à avoir frappé la Floride depuis 50 ans.

«Les débris se sont tellement empilés qu'il faudra peut-être du temps

avant de trouver des survivants», a déclaré Doug Braswell, porte-parole des services de sécurité publique du comté de Seminole.

Plus de 250 personnes ont été blessées, incluant une adolescente de 16 ans qui a été aspirée à travers une fenêtre et traînée au sol sur une distance de 50 mètres.

«C'est le plus lourd bilan humain d'une tornade dans toute l'histoire de la Floride», a déclaré Jim Lushine, météorologue à Miami.

À Ottawa, le ministre fédéral des Affaires étrangères a fait savoir qu'on ne l'avait informé d'aucun blessé parmi l'importante communauté canadienne installée dans le centre de la Floride. Néanmoins, il a dit avoir été submergé

d'appels de personnes souhaitant être informées de la situation.

Une ligne téléphonique sans frais a été mise sur pied à la suite de la catastrophe, les téléphones n'ayant pas arrêté de sonner, a indiqué Valerie Nofle, porte-parole du ministère. «Nous avons été pas mal occupés ici, a-t-elle dit. Les proches et amis au Canada ont fait preuve d'un intérêt considérable.»

Provoquées par le phénomène climatique El Nino, les tornades, avec des vents atteignant des pointes de 338 kilomètres-heure, ont ravagé toute la côte de Floride, de Daytona Beach, sur l'Atlantique, à Tampa, sur le golfe de Floride, endommageant ou détruisant totalement des dizaines d'immeubles et de véhicules, tout en provoquant des pannes de courant. Quelque 135 000 personnes ont été privées d'électricité.

Les comtés environnant Orlando ont été les plus touchés, et ce, surtout dans les zones où les habitants vivent dans des caravanes et des maisons mobiles.

Les trois parcs d'attraction de l'État, Disney World, Universal Studios et Sea World, ont été épargnés et ont ouvert leurs portes comme d'habitude.

Après avoir soufflé sur la Floride, les vents se sont éloignés vers la Georgie. Là, les écoles étaient fermées, hier, après la chute la veille de près de 13 centimètres de pluie.

Des Québécois poursuivis par des bandidos au Mexique

Montréal (PC)

Poursuivi pendant 25 terrifiantes minutes par deux bandits de grands chemins, au Mexique, un couple de Repentigny a frôlé la mort, dimanche soir, à 150 kilomètres de la frontière américaine.

Fernand Beaudoin et Claire Ouellet, qui voyagent en autocaravane depuis le 28 octobre, venaient de quitter la ville d'Ameca, au nord-est du Mexique, lorsqu'une camionnette noire conduite par deux jeunes Mexicains les a doublés à vive allure sur la route déserte qui les menait au Texas.

«Ils zigzaguaient devant nous, ils se rangeaient sur le bord de la route et nous dépassaient à nouveau, raconte M. Beaudoin. Ce petit manège a duré quelques instants, jusqu'à ce que les Mexicains accélèrent subitement, prenant une bonne avance par rapport à la caravane. «Je croyais qu'ils étaient en état d'ivresse», dit-il.

Loin d'être au bout de leurs peines, les Québécois ont toutefois vite constaté qu'ils étaient attendus de pied ferme, un peu plus loin. La camionnette noire était garée de biais sur la route. «Alors que nous nous rapprochions, l'un d'eux a surgi hors du véhicule avec une carabine dans les mains», dit M. Beaudoin.

«Fernand, ce sont des bandidos!» a crié Mme Ouellet à son mari. L'homme braquait sa carabine en direction de M. Beaudoin, le sommant de s'arrêter. «J'ai ralenti et j'ai fait semblant d'arrêter mais, un fois à côté de lui, j'ai écrasé le champignon», dit M. Beaudoin, encore très secoué par sa soirée mouvementée. Sa seule chance, croyait-il, était le camion semi-remorque qui l'avait doublé quelques minutes auparavant. Il fallait le rattraper.

Pendant de longues minutes infernales, il a roulé le pied collé au plancher, à 140 kilomètres/heure, avec à ses trousses des bandits armés, tenaces et mécontents. «Le coeur me débattait, je roulais comme un fou.

Mais le camion semi-remorque était encore loin.

«Je roulais en plein milieu du chemin et je zigzaguais pour les empêcher de me dépasser. Puis, j'ai rejoint le camion semi-remorque et je me suis collé à moins de deux mètres derrière lui pour éviter que les bandidos puissent me couper le chemin», dit-il.

À deux reprises, les Mexicains ont roulé en double, aux côtés de l'autocaravane. Mme Ouellet a clairement vu la carabine coincée entre les jambes d'un bandit. «J'ai tiré le rideau pour ne pas les voir et pour me concentrer sur la route. Je me disais, ils vont me tirer dans la tête, je vais mourir!» dit M. Beaudoin.

Un véhicule est passé en sens inverse et les Mexicains se sont retrouvés derrière la caravane. Au même moment, Mme Ouellet a aperçu, dans le rétroviseur, un bandidos brandir sa carabine.

Quelques secondes plus tard, la vitre arrière de l'autocaravane volait en éclat. «Claire a juste eu le temps de se coucher sur le plancher, la balle s'est enfoncée dans un mur de la toilette. Deux pouces de plus, et le projectile aurait pu nous atteindre», dit M. Beaudoin.

Après avoir roulé pendant 80 «insupportables kilomètres», transi par la peur de voir les bandidos réapparaître, le couple s'est réfugié dans un poste de contrôle militaire où, selon M. Beaudoin, «une dizaine de militaires ont presque ri de nous autres».

Le couple s'est donc dépêché de rejoindre la frontière américaine, où les douaniers ont expliqué qu'il n'y avait pas de recours possible aux États-Unis, puisque l'attaque s'était produite au Mexique.

«C'est de jouer à la roulette russe que de venir au Mexique. Autant cela peut être beau, autant cela peut être dangereux», a conclu M. Beaudoin.

Parce que vous faites travailler du monde, vous avez droit à plus d'économies d'impôt.



Le REER du Fonds de solidarité (FTQ): la création et le maintien d'emplois au Québec, et toujours plus d'économies d'impôt.

Détenant plus de 2 milliards \$ d'actif, le Fonds de solidarité (FTQ) a pour mission d'investir dans des entreprises d'ici afin de créer ou de maintenir des emplois. C'est pourquoi vous obtenez, en souscrivant à son REER, des crédits d'impôt additionnels.

Ainsi, non seulement vous économisez toujours plus d'impôt qu'avec un REER ordinaire, mais, comme ses 330 000 actionnaires, vous obtenez également un rendement équitable. Vous savez en plus que vous allez faire travailler du monde. C'est donc profitable pour tous.

Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.

À SHERBROOKE: (819) 829-FONDS
3 6 6 3

2100, rue King Ouest, bureau 140



LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)
LE REER
QUI TRAVAILLE TOUS LES JOURS
1 800 567-FONDS